

L'hon. Louis-René Beaudoin (Orateur de la Chambre des communes): Mesdames et messieurs, l'honorable chef de l'opposition, M. Diefenbaker, Q.C., va maintenant prendre la parole.

M. John G. Deifenbaker, Q. C.: Messieurs les présidents conjoints, monsieur le premier ministre, distingués visiteurs, mesdames et messieurs, je veux, d'abord, m'associer à M. Borden pour remercier le premier ministre des termes généreux avec lesquels il a parlé des services rendus au Canada par sir Robert Borden. Cela est conforme aux traditions de notre service public. Nous pouvons diverger d'opinions sur des questions de politique mais chacun de nous doit reconnaître, dans un régime démocratique comme le nôtre, que c'est par une communauté de consultation que nous pouvons le mieux servir le Canada.

Il convient au plus haut point, je pense, que nous honorions en cette occasion un des plus grands hommes d'État du Canada. En écoutant le premier ministre rappeler l'évolution constitutionnelle de notre pays, il m'a semblé que c'était un magnifique hommage de la part d'un avocat, spécialiste du droit constitutionnel, traitant du progrès constitutionnel de notre pays, que d'approuver la participation d'un autre à ce progrès. Après tout, les liens qui unissent les membres du corps juridique font qu'on y reconnaît toujours ce qu'un collègue fait de remarquable. De plus, il est intéressant de savoir que, sur les onze premiers ministres du Canada, sept étaient hommes de loi, et que tous ont participé à réaliser dans le pays l'idéal auquel nous aspirons tous.

Il a été question de la réaction qu'a provoquée l'attitude prise par sir Robert Borden à la conférence de la paix. C'est lui qui a insisté pour que, en raison des sacrifices faits durant la guerre, le Canada fût reconnu pour une nation autonome au sein de la famille des nations britanniques et qui a insisté sur le droit du Canada de signer le traité de Versailles et de se joindre aux autres à titre de signataire du pacte de la Société des Nations. De ce fait le Canada assumait des responsabilités que jusque-là on ne jugeait pas nécessairement inhérentes à l'institution de notre commonwealth. En fin de compte, nous jugeons les hommes et les femmes d'abord en nous fondant sur ceux qui ont servi avec eux. J'ai relevé ce matin dans les mémoires de Lloyd George un passage qui révèle l'attitude adoptée par celui-ci à l'égard de l'homme que nous honorons aujourd'hui en inaugurant sa statue. Voici ce que disait de lui Lloyd George:

A la conférence impériale de 1917, le Canada était représenté par sir Robert Borden qui était la quintessence même du bon sens. Homme tou-

jours calme, bien équilibré, de tempérament bienveillant, subordonnant toujours son point de vue à la cause commune, c'était un conseiller utile et sagace, n'oubliant jamais qu'il se devait d'abord à la population du grand dominion qu'il représentait, mais se rendant également compte que tout particularisme outré et obstructif ruinerait tout espoir de mener à bien la tâche collective.

Même si ce sont sir John A. Macdonald et sir Georges-Étienne Cartier qui ont uni les deux grandes races et fondé le Canada et qui par la suite ont joué un rôle plus important encore, c'est sir Robert Borden et ceux qui ont collaboré avec lui qui ont réussi à réaliser l'unité et le statut international qu'un grand nombre de gens avaient rêvé cinquante ans auparavant. Cette réalisation n'a été accomplie que grâce aux sacrifices consentis durant la guerre. Nous reconnaissons également, comme vous l'avez dit, monsieur le premier ministre, l'apport des deux races qui se partagent notre pays. Il est bon, en ce jour d'ouverture d'une nouvelle session, de rappeler qu'en 1921, parlant du fauteuil de l'Orateur dont Westminster venait de nous faire cadeau, sir Robert Borden a dit en cette enceinte:

Les institutions parlementaires dont nous avons hérité et dont nous jouissons de droit et non par bon plaisir ont été acquises par des ancêtres communs et par l'évolution graduelle des cinq ou six derniers siècles... Celui qui a convoqué la première assemblée que l'on peut regarder comme l'organisme précurseur de la Chambre des communes du Parlement de la Grande-Bretagne, aussi bien que du Canada, était un Français, né en France. Nous avons lieu de nous réjouir que les Saxons et les Normands, il y a cinq ou six cents ans, se soient tenus côté à côté dans l'affirmation des libertés qui sont les nôtres aujourd'hui.

Il n'est pas hors de propos de se rappeler ces paroles à l'occasion du dévoilement de ce monument. Nous sommes tous d'accord, je pense, pour reconnaître que ce monument est une preuve tangible de ses qualités d'homme d'État. La part qu'il a prise à l'établissement du principe d'égalité entre les pays libres du Commonwealth et de l'empire, comme il l'envisageait, et à la préparation du Canada au rôle dont celui-ci s'acquitte aujourd'hui si brillamment font qu'il vivra toujours dans nos mémoires. De lui on peut en vérité dire: "Il était meilleur bâtisseur qu'il ne croyait."

L'hon. Louis-René Beaudoin (Orateur de la Chambre des communes): Mesdames et messieurs, M. M. J. Coldwell, l'honorable chef du parti de la CCF, va maintenant prendre la parole.

M. M. J. Coldwell: Monsieur le premier ministre, monsieur le juge en chef, distingués invités, mesdames et messieurs, je crois qu'il convenait de nous réunir ici aujourd'hui pour honorer la mémoire d'un grand Canadien. Il est des moments, je crois, dans la